

une justice à lui rendre. Mais il est regrettable qu'elle n'ait pas poussé le scrupule jusqu'à rétablir, de sa propre autorité, les guillemets partout où M. André Maurois s'était avisé de les effacer ; elle se fût ainsi évité le ridicule de traduire une traduction française de Shelley, comme elle l'a fait pour ce fragment :

TEXTE DE SHELLEY
cité par Dowden

t. I^{er}, pp. 441-2

« The evening was most beautiful ; the sands slowly receded ; we felt safe ; there was little wind, the sails flapped in the flagging breeze. The moon rose, the night came on, and with the night a slow, heavy swell and a fresher breeze which soon came so violent as to toss the boat very much... »

TEXTE DE M. MAUROIS

p. 172

Le soir était beau ; les grandes falaises blanches diminuèrent lentement ; les fugitifs se virent sauvés. Bientôt la brise se leva, et s'enfla vite en vent violent. La lune descendit lentement sur l'horizon, puis, dans la totale obscurité, un orage éclata dont les éclairs frappaient à coups rapides la mer noire et gonflée. Enfin le jour parut, l'orage s'éloigna, le vent molli et le large soleil se leva sur la France.

TEXTE DE
MISS ELLA D'ARCY

p. 145

The weather was fine. The white cliffs of Albion slowly faded away. The fugitives were safe. Presently the wind rose and freshened into a gale... The moon sunk to a stormy horizon ; then in the total darkness, a thunderstorm struck the sail and the fast-flashing lightning revealed a dark and swollen sea. When morning broke, the storm passed, the wind changed and the sun rose broad and red, and cloudless over France.

La traduction d'une traduction estompe le plagiat, avions-nous écrit (1) ; qu'est-ce qui peut bien subsister d'un texte de Shelley, traduit de l'anglais en français par M. Maurois et retraduit du français en anglais !

Qu'on en juge d'après le triptyque qui précède. — AURIANT.

§

Marthe et Marie (2). — La légende de Marie-Madeleine a joué un grand rôle dans la chanson populaire, où, comme on pouvait s'y attendre, on a, suivant la commune tradition catholique, identifié, Marie de Béthanie, sœur de Marthe et de Lazare, d'une part, avec Marie de Magdala, de l'autre avec la pécheresse anonyme de saint Luc.

Georges Doncieux — personne au monde ne connut aussi bien nos

(1) *Un écrivain original* : M. André Maurois. *Mercure de France* du 1-11-1928, p. 323.

(2) Cf. *Mercure de France*, 15 août 1928.

vieilles chansons — a consacré dans la *Revue des traditions populaires* (tirage à part, Vannes, imp. Lafolye, 1891 ; in-8) une intéressante étude au *Cycle de Sainte-Marie-Madeleine dans la chanson populaire*. Cette note semble poser exactement les données du problème, si elle n'en fournit pas la solution :

Marie de Magdala, ni par son nom topique, ni par les circonstances connues de sa vie, ni par sa physionomie générale, ne peut être confondue avec celle de Béthanie.

Pour la *Pécheresse de saint Luc*, c'est la femme qui, dans un banquet, oignit d'un parfum précieux les pieds du Seigneur. Le récit de cette onction se trouve dans les quatre évangiles ; mais la narration de Jean, confirmée dans l'ensemble par deux des synoptiques, (*Jean*, XII ; *Math.* XXVI ; *Marc*, XIV), est absolument inconciliable avec celle de Luc (VII, 36 et suiv.). D'après Jean, la scène a lieu la veille du jour des Rameaux, à Béthanie (Marc et Mathieu ajoutent : chez Simon le lépreux) ; d'après Luc, à Naïm, chez Simon le Pharisien, à une époque indéterminée, mais fort antérieure. Jean donne le nom de la femme : c'est Marie de Béthanie, une amie éprouvée du Christ et dont nul indice ne nous autorise à suspecter les mœurs ; pour Luc, c'est une fille perdue, restée anonyme. L'un et l'autre conviennent quant au parfum versé par la femme sur les pieds du Christ et essuyé de ses cheveux, mais Jean ne dit rien des larmes et des baisers qu'elle y mêla au dire de Luc. Enfin les propos que Jésus tient à la suite de cette scène n'ont aucun rapport dans les deux récits. Cependant il n'est pas, en bonne critique, admissible qu'un acte aussi extraordinaire que cette onction ait été accompli successivement par plusieurs personnes, pas davantage qu'une même femme l'ait renouvelé en des temps différents. Il faut donc que nous soyons ici en présence d'un fait unique, mais représenté par deux traditions fort divergentes, celle de Jean étant certainement plus proche de la vérité. Marc et Mathieu constituent une sorte de tradition intermédiaire ; d'accord pour le reste avec Jean, ils ignorent, ainsi que Luc, le nom de la femme et spécifient celui de l'hôte, Simon ; il est remarquable qu'ils font de l'onction un récit particulier et, sur un point, contradictoire avec ceux de Jean et de Luc : ce n'est plus, suivant eux, sur les pieds, mais sur la tête du Christ que le parfum est répandu. — En somme, on peut bien identifier la pécheresse de Naïm et Marie de Béthanie, en ce sens qu'une femme unique, de quelque manière qu'on se la figure, oignit les pieds du Christ ; elles sont distinctes, d'autant que Marie est un personnage historique, la pécheresse un personnage imaginaire, composé par Luc, en harmonie avec la couleur de son récit. Tout ceci devient assez clair, si l'on part de ce principe que Luc, rédacteur de seconde main et déjà artiste, copie Marc (le protévangile grec), en y mêlant des traditions hétérogènes, parfois johanniques et donnant de plus aux choses un tour moral particulier (grâces octroyées aux humbles, aux pécheurs, etc...)

On pourrait, en plus, citer Lefèvre d'Étaples, les docteurs de la Réforme, dom Calmet, l'abbé Faillon, les Bollandistes, toutes sources qu'indiquait George Doncieux. Mais il est sans doute inutile de pousser plus loin cette enquête. Exact ou imaginaire, reste un fait, ou plutôt la tradition d'un fait, sur lequel, suivant leur tempérament et leur imagination, ont brodé les évangélistes. C'est

le propre de toutes les légendes. Si Marthe, sœur de Marie, semble devoir être écartée, la personnalité même de Marie demeure difficile à identifier : Marie de Béthanie ne mérita jamais d'être rangée parmi les vierges folles qui n'avaient point su garder leur vigne, et Marie de Magdala, la pécheresse de Naïm, n'est point nommée par saint Luc, qui, ce jour-là grand poète, immortalisa sa mémoire, prêtant à l'aventure contée par Jean et par Marc une saveur qu'elle n'avait pas jusque-là. Les contes sur lesquels reposent toutes les religions perdraient à subir le crible de la critique historique. L'hagiographie et la mystique n'offrent aucun rapport avec l'enseignement des Chartes... et puis, ne soyons pas trop byzantins.

P.-D.

§

Le Sottisier universel.

UN IMPORTANT DISCOURS ÉLECTORAL DE M. HOOVER. Après avoir pris nettement position pour une prohibition plus efficace, le candidat démocrate plaide la tolérance religieuse. [Titres d'une information]. — *Le Petit Parisien*, 12 août.

Louis-Philippe I^{er}, roi de France. — GEORGES COURTELINE, *Boubouroche* « Select collection », p. 1.

Cinq académiciens se refusent à prendre des vacances. Ils aiment tant les forts jetons de présence. Ces Cinq sont : MM. Doumic, Barthou, Prévost, de Régnier et Bertrand. Ils ont passé leur après-midi d'hier à désigner M. André Chevrillon pour les représenter en octobre à Vouziers (où l'on va rappeler le souvenir de l'académicien Hippolyte Taine. L'oncle parlera du neveu avec le plus de tendresse académique possible. — *La Volonté*, 10 août.

[Sur Fontenelle]. En 1755, le centenaire vivait encore : il avait près de quatre-vingt-dix-neuf ans. — FRANTZ FUNCK BRENTANO, préface aux *Mémoires de Madame de Staël*.

« Epouse, femme et mère de vos rois », dit Agrippine. — MAX JACOB, *Deux lettres et un commentaire*, *Revue hebdomadaire*, 11 août.

Mes connaissances mathématiques ne vont pas plus avant que les multiples de deux. Dès qu'il s'agit de chiffres plus élevés... — *La Voix*, 5 août.

Dans ce temps-là on préparait entièrement l'agrégation à l'école. J'avais une licence de philosophie et je travaillais l'agrégation d'allemand sous la bienfaisante direction de Charles Andler, dont j'étais, avec Arren, le seul élève. — *Les Nouvelles Littéraires*, 10 août.

Aux distributions de prix des écoles laïques d'Etampes, les directeurs ont donné aux enfants des livres tels que *la Tentation de Saint Antoine* ou autres œuvres de ce genre... La loge maçonnique s'est fait inscrire sur la liste des donateurs pour l'école. Est-ce pour cela que l'on distribue aux enfants de telles insanités ? — *L'Ami du Peuple*, 9 août.

[La scène se passe dans l'express de Rennes à Paris.] A Dinan, un voyageur monte. — *L'Ami du Peuple*, 10 août.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.